

COLLÈGE PROTESTANT FRANÇAIS CENTRE DE CONNAISSANCES ET DE CULTURE

HORAIRES

Le CCC ouvre ses portes à tous les membres de la communauté scolaire de 7h30 à 15h40 (mardi, mercredi et jeudi) et de 7h30 à 15h30 (lundi et vendredi). L'accès est libre, de la sixième à la terminale, seul, avec la classe et pendant les récréations, pour tout travail de recherche et/ou emprunt de livres. Pour faciliter le travail, l'ambiance de silence est de rigueur.

RÈGLES DE VIE GÉNÉRALES AU CCC

En entrant, les élèves doivent **déposer leurs sacs et cartables dans les casiers à l'entrée après avoir pris leurs affaires**. Il est important de prendre toutes les affaires nécessaires pour travailler dès l'arrivée en début d'heure.

Les élèves doivent également **se débarrasser des gobelets, des canettes, des papiers gras avant d'accéder à l'espace du CCC**.

Le CCC est un espace de travail où élèves et enseignants peuvent **mener des recherches** nécessitant l'utilisation de documents (dictionnaires, encyclopédies, ouvrages documentaires, cédéroms, périodiques, etc.) ou d'un ordinateur (Internet, clé USB, etc.).

Le CCC est également un espace de lecture où élèves et enseignants peuvent se donner à des lectures d'agrément (BD, périodiques, romans, documentaires) et ainsi se détendre et se cultiver.

Le CCC n'a pas pour vocation d'accueillir les élèves qui souhaitent discuter. C'est un lieu de lecture et de travail où pour ne pas gêner les autres, les élèves doivent **parler doucement** ; le **calme** et la **discretion** y sont de rigueur. Les **déplacements** doivent être **calmes** et **limités**.

Il est nécessaire de manipuler avec soin les documents mis à la disposition de tous. Après utilisation, les documents doivent être **impérativement déposés** dans le **casier « à rendre »** situé à l'entrée du CCC. **Un document mal rangé est un document perdu pour les utilisateurs suivants**. Les élèves doivent également mettre les **papiers inutilisés à la poubelle** et remettre les **chaises à leur place**.

Le règlement intérieur du CPF s'applique évidemment au CCC. Les livres mais aussi le cadre de vie du CCC doivent être **respectés**. Toute consommation de **sandwich, jus, chewing-gum, friandises** et autres, est interdite. L'usage de **téléphones portables** est également interdit. En cas d'agitation, selon la gravité de la perturbation occasionnée, le professeur documentaliste pourra demander à l'élève concerné de **quitter les lieux** et/ou lui donner un **avertissement**.

Utilisation des ordinateurs et accès à Internet au CCC

Au CCC, les ordinateurs sont exclusivement des **outils de travail**. Pour trouver les documents dont vous avez besoin, commencez par utiliser portail documentaire E-Sidoc, accessible à partir de la page d'accueil de chaque compte Pronote.

L'accès à Internet est autorisé uniquement pour des recherches documentaires. Il vient en complément des documents (usuels, livres, périodiques) et des ressources numériques disponibles.

La durée de connexion ne devrait pas dépasser, en principe, la durée d'une période.

Il est interdit :

- *de communiquer par courrier électronique, par « chat » ou autres ;*
- d'utiliser et d'installer des *jeux*, quels qu'ils soient ;
- *de télécharger* des fichiers ou logiciels sans autorisation ;
- *d'introduire un logiciel ou fichier extérieur ;*
- *d'éteindre ou d'allumer un ordinateur* sans autorisation ;
- d'ouvrir, modifier, effacer les *fichiers d'autrui* ;
- *de manipuler brutalement* le matériel (souris, clavier etc.).

TOUT ÉLÈVE NE RESPECTANT PAS CES RÈGLES SE VERRA INTERDIRE L'ACCÈS À INTERNET.

SERVICE DE PHOTOCOPIE ET COMMANDES D'IMPRESSION

Chaque élève, de la 6ème à la Tle, peut avoir son propre compte payant « Impressions et photocopies » qui lui donne accès à la photocopieuse.

Cependant, il est recommandé de sélectionner et de lire les documents trouvés, **de ne pas imprimer directement une page « web »** mais de récupérer par un copier/coller dans un document « **traitement de texte** » les informations importantes et de faire l'impression à partir du document créé. Elle devrait toujours être précédée d'un aperçu avant impression pour éviter les tirages inutiles.